



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;  
 Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;  
 Ahmed El Khannouss, Sarah Turine, Patricia Vande Maele, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Jan Gypers, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;  
 Jamal Ikazban, Houria Ouberrri, Mohammadi Chahid, Badia El Belghiti, Paulette Piquard, Jamel Azaoum, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Khadija El Hajjaji, Gerardine Bastin, Danielle Evraud, Luc Léonard, Mohamed El Abboudi, Lhoucine Aït Jeddig, Dirk De Block, Nader Rekik, Farida Tahar, Hassan Rahali, Shazia Manzoor, Georges Van Leeckwyck, Leonidas Papadiz, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhroufi, Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, Hicham Chakir, *Conseillers communaux* ;  
 Jacques De Winne, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Ann Gilles-Goris, *Échevin(e)* ;  
 Christian Magérus, Abdellah Achaoui, Pierre Vermeulen, Olivia PTito, Dirk Berckmans, Michaël Vossaert, Tania Dekens, *Conseillers communaux*.

**Séance du 25.02.16**

---

**#Objet : Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Papadiz, conseiller communal MR, relative au tunnel Léopold II.#**

---

Séance publique

**Organisation générale**

LE CONSEIL,

**Introduction**

La nécessité d'une rénovation du tunnel Léopold II, tunnel routier le plus long du pays (2,5 km), a été pointée à plusieurs reprises ces dernières années. Ce tunnel, ouvert à la circulation en 1986, accueille en moyenne plus de 65.000 véhicules par jour et révèle de nombreuses déficiences notamment en matière de sécurité, d'étanchéité et de qualité de l'air. Alors qu'un rapport de 2009 faisait déjà mention de l'état de vétusté dudit tunnel, la décision de rénover le tunnel a été annoncée en mars 2012 par le Gouvernement de la Région bruxelloise de l'époque.

Toutefois, au stade actuel, les autorités communales de Molenbeek-Saint-Jean n'ont toujours pas de réponses à toute une série de questions : quelle solution de rénovation en profondeur est privilégiée par la Région (fermeture totale ou partielle durant les travaux), qu'en est-il du financement (140 millions HTVA), quels moyens et mesures d'accompagnement sont prévus pour les communes concernées, quelles seront les offres alternatives en transports en commun, quid pour les parkings de dissuasion... ?

**La congestion des voiries**

La fermeture du tunnel aura un impact considérable sur la qualité de vie des habitants de la commune de par une augmentation importante de la congestion notamment sur l'avenue Léopold II, boulevard Belgica et le Quai des charbonnages, voiries régionales, d'une part, mais également sur les voiries communales qui devront absorber le trafic automobile d'autre part.

Cette conséquence est d'autant plus inquiétante pour la qualité de vie des habitants de notre commune, en ce que la mise en place du piétonnier au centre-ville ne permet plus d'absorber en aval les flux de circulation attendus de ce chantier. A cet égard, en 2013, Bruxelles Mobilité a commandé à un bureau d'étude deux

analyses dénommées : « *Étude multimodale de gestion de la mobilité dans le cadre des travaux de rénovation du tunnel Léopold II* » et « *Étude des déviations de trafic à prévoir pendant la rénovation du tunnel Léopold II* ». Ces études, dont le coût s'élève à 234.272 euros, concluent notamment que la zone du canal à hauteur de la station Yser est un maillon important pour absorber le trafic automobile dans le cadre du chantier. La mise en place du piétonnier va donc irrémédiablement impacter les flux dans cette zone critique. On peut donc supputer que ce problème en aval du tunnel va aggraver la congestion en amont, à savoir, notamment, sur la chaussée de Ninove et le boulevard Louis Mettwie.

Eu égard à l'importance du chantier et à l'impact de ce dernier en ce qui concerne les flux de circulation, la présente motion demande à la Région bruxelloise de prendre en charge, en concertation avec l'Administration communale, la confection d'un plan de circulation diminuant, autant que possible, le report de la circulation lié à ce chantier sur les voiries communales. En outre, la présente motion demande à la STIB et à De Lijn, par l'intermédiaire du Gouvernement bruxellois, de développer des solutions alternatives afin de favoriser le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun.

### **La qualité de l'air**

Au-delà des désagréments en termes de mobilité, cette congestion va entraîner une augmentation significative de certaines particules fines et ultrafines inhalées par les habitants de la commune. Pour rappel, près de 30.000 tonnes de polluants gazeux sont émises à Bruxelles chaque année. Ces polluants se retrouvent dans l'air que nous respirons et peuvent avoir un effet direct sur la santé. La fermeture du tunnel va inévitablement augmenter le nombre des particules eu égard à la congestion engendrée par le chantier. À cet égard, la présente motion demande à la Région bruxelloise au travers de Bruxelles Environnement de produire des rapports mensuels sur la qualité de l'air sur le territoire communal en comparaison avec les valeurs critiques et valeurs limites telles que définies dans la Directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. Ces mesures se feront, notamment, sur base des emplacements B011, R001 et B003 des postes de mesure du réseau télémétrique. Ces rapports mensuels seront adressés à l'Administration d'une part et au conseil communal d'autre part.

### **La dotation communale à la zone de police Bruxelles-Ouest**

La rénovation du tunnel Léopold II aura un impact sur les agents de notre zone de police qui devront gérer quinze carrefours sur le réseau de surface, et ce afin de réguler les flux automobiles. Cette affectation temporaire liée à ce chantier régional ne permettra plus à des dizaines d'agents d'assurer d'autres missions pourtant essentielles pour notre commune. À cet égard, rappelons que le financement de la zone de police est également lié au transfert par notre commune d'un budget de 20,2 millions d'euros pour la seule année 2015. La présente motion demande à la Région bruxelloise que la part de la dotation communale liée aux agents de terrain soit compensée financièrement.

Cette compensation permettra à la zone de continuer ses missions telles que rappelées notamment dans le plan zonal de sécurité. Les modalités d'évaluation sont à charge du Gouvernement de la Région bruxelloise.

### **PROPOSITION DE MOTION**

Vu la Directive 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe;

Vu l'ordonnance du 14 janvier 2013 portant le code bruxellois de l'air du climat et de la Maîtrise de l'Energie ;

Considérant les nuisances de la rénovation du tunnel Léopold II en matière de congestion et de qualité de l'air ;

Considérant que l'avenue Léopold II, boulevard Belgica, le Quai des charbonnages, chaussée de Ninove et le boulevard Louis Mettwie, voiries régionales, accusent déjà une congestion importante en heures de pointe ;

Considérant les objectifs stratégiques du plan zonal de sécurité 2014-2017 de la Zone de police Bruxelles-Ouest ;

Considérant que la dotation communale à la zone de police Bruxelles-Ouest n'a pas comme objectif d'encadrer des décisions en matière d'infrastructures régionales ;

Considérant que les ménages molenbeekois ne peuvent être victimes des choix du Gouvernement ;

DECIDE :

Article unique

De demander au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- De prendre en charge, en concertation avec la Commune, la réalisation d'un plan de circulation avant la période du chantier ;
- De prévoir des parkings de dissuasion en bordure de la Région bruxelloise et d'encourager les navetteurs à les utiliser ;
- D'enjoindre la STIB et De Lijn à développer des solutions alternatives afin de favoriser le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun ;
- De charger Bruxelles Environnement de mesurer l'impact environnemental de la fermeture du Tunnel Léopold II en adressant un rapport mensuel à l'Administration communale pendant la durée des travaux.
- De mesurer, en concertation avec la Commune et la zone de police Bruxelles-Ouest, la partie de la dotation communale à la zone de police Bruxelles-Ouest qui serait consacrée à l'encadrement de cette décision régionale.
- D'octroyer pendant la période du chantier un financement annuel à la Commune sur base d'un montant évalué préalablement entre la commune, la Zone de Police Bruxelles-Ouest et le Gouvernement;

La présente motion est envoyée :

- à la *Ministre de l'Environnement*
- au *Ministre de la Mobilité et des Travaux publics*;
- au *Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale* ;
- au *Président du Parlement bruxellois* ;
- aux *19 bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale*.

37 votants : 20 votes positifs, 11 votes négatifs, 6 abstentions.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire Communal,  
(s) Jacques De Winne

Le Président du Conseil,  
(s) Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME  
MOLENBEEK-SAINT-JEAN, le 26 février 2016

Pour le Secrétaire communal,  
Le Fonctionnaire délégué,

La Bourgmestre,

Gilbert Hildgen

Françoise Schepmans

